



BULLETIN MUNICIPAL 2011

Hohatzenheim

Décembre 2011 ♦ N° 27



*Le Maire, l'Adjoint,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal,
vous présentent leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2012*



■ Mairie de Hohatzenheim

Tél. : 03 88 51 28 30

E-mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Site internet : <http://hohatzenheim.payszorn.com>

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 11h à 12h

Jean-Marie CRIQUI, Maire

Tél. : 03 88 51 20 17

Fax : 03 88 51 44 22

E-mail : jean-marie.criqui@payszorn.com

Jean-Paul MOEBS, Adjoint

Tél. : 03 88 51 27 16

■ Communauté de communes du pays de la Zorn

12 Avenue du Général de Gaulle
67270 HOCHFELDEN

Tél. : 03 88 91 96 58

Site internet : www.payszorn.com

■ RPI Hohatzenheim - Mittelhausen

École de Hohatzenheim : 03 88 51 46 97

Email : ce.0671101h@ac-strasbourg.fr

École de Mittelhausen : 03 88 51 43 84



Sommaire

p. 3 Le mot du Maire

p. 4-5-6 Délibérations

p. 7 Vie scolaire

p. 8-9 Notre-Dame
de Hohatzenheim

**p. 10-
11-12-
13-14** Vie sportive et
associative

p. 15 Carnet de famille

**p. 16-
17-18-
19** Infos pratiques

p. 20 Péle-mêle



Responsable de la publication : Jean-Marie CRIQUI
Comité de rédaction : Myriam Hantsch, Delphine Simon
Réalisation et impression : Valblor.

Photo de couverture : Thierry DICHTENMULLER

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration
du présent bulletin.

Comme chaque année, le temps est venu de faire un point sur les réalisations récentes.

Travaux de voirie et avancement du lotissement

Les travaux de voirie rue du Renard, du Village et des Houblonnières touchent à leurs fins. Il restera à mettre en place au printemps les plantations ainsi que quelques barrières de protection et à procéder à un ajustement de l'éclairage rue du Renard.



Rue du Village avant les travaux...



Rue du Village après les travaux...

Pour sécuriser le carrefour rue du Village et de l'Eglise et permettre aux piétons de se rendre de l'autre côté de la rue, j'ai été amené à instaurer une zone 30 dans cette partie du village, la mise en place de passages piétons n'étant pas possible en raison de la présence des quais de bus et d'un virage. Je vous rappelle que la gendarmerie peut faire des contrôles de vitesse à tout moment de la journée. Soyez donc prudents, respectez la vitesse, et vous protégerez ainsi les piétons.

Les travaux de viabilisation du lotissement sont également terminés. Les candidats à la construction peuvent s'inscrire en Mairie qui les fera suivre à la SIBAR (Société Immobilière du Bas-Rhin). Neuf terrains sont mis en vente (8 par la SIBAR et un par la Commune) au prix de 28 000 € TTC. La taille des terrains varie de 4 à 8 ares. Enfin, un permis a été déposé pour un

ensemble de 7 maisons individuelles locatives dont la location sera gérée par la SIBAR.

Collecte des Ordures Ménagères

Comme vous avez pu le lire dans le dernier Avis de la Mairie, le jour de ramassage des Ordures Ménagères ne sera plus le mardi mais le mercredi matin. Il vous est donc demandé de bien vouloir sortir les bacs gris le mardi soir. Le ramassage des papiers et plastiques restera quant à lui réalisé le mardi matin en semaine impaire.

Un ambassadeur du tri fera une nouvelle tournée dans la commune pour sensibiliser et informer sur la pratique de la collecte sélective. Lors de la collecte du papier et des bouteilles plastiques, les éboueurs constatent malheureusement trop de produits qui n'ont rien à voir avec le papier.

Ainsi, un camion sur trois est refusé et directement redirigé vers le centre d'incinération de Schweighouse avec un surcoût non négligeable.

L'année à venir verra moins de travaux de voirie. En effet, nous allons faire une pause dans les gros chantiers de la commune, et nous consacrer entre autres à l'amélioration de l'éclairage public. Nous devons également rester vigilants et faire quelques économies: en effet, avec les changements de la fiscalité communale, les aides de l'État et les dotations de fonctionnement vont baisser au cours des prochaines années.

Concernant la crise, qui est relayée quotidiennement dans les journaux télévisés et la presse écrite, nous ne devons pas nous laisser influencer et nous enfoncer dans la morosité ambiante. Bien au contraire, il faut investir et continuer à consommer pour que l'économie ne s'enlise pas totalement. Nous devons avoir confiance en l'avenir et rester optimistes.

En cette fin d'année, je tiens à remercier toutes celles et ceux, bénévoles, personnel communal, qui aident notre commune à aller de l'avant par leur engagement de tous les instants.

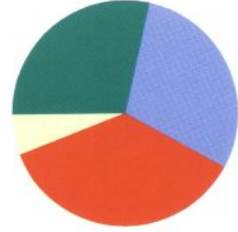
Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2012.

Le maire,
Jean-Marie CRIQUI

Fonctionnement 2010

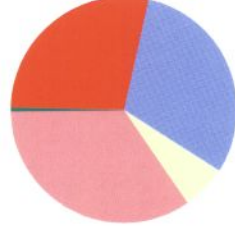
Dépenses : 86 014 €

■ Charges à caractère général	24 689
■ Charges de personnel	25 391
■ Autres charges de gestion courante	31 123
■ Charges financières & exceptionnelles	4 811



Recettes : 205 139 €

■ Produits domaniaux & ventes	1 270
■ Impôts et taxes	57 623
■ Dotations de l'État	63 049
■ Autres recettes	12 949
■ Excédent de fonctionnement reporté	70 248



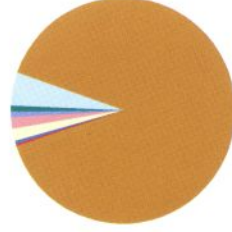
Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Dépenses	86 014 €
Recettes	205 39 €
Excédent	119 125 €

Investissement 2010

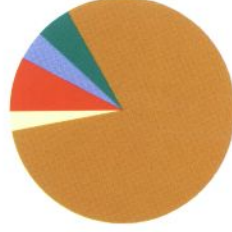
Dépenses : 993 172 €

■ Remboursement emprunts et dettes assimilés	10 268
■ Déficit d'investissement reporté	46 215
■ Opérations patrimoniales	888 781
■ Carte communale	2 043
■ Travaux de voirie	4 751
■ Travaux sur bassin de retenue d'eau	18 074
■ Travaux de bâtiment	15 703
■ Acquisition de matériel + abris bus	7 337



Recettes : 1 109 466 €

■ FCTVA, TLE (Taxe locale d'équipement)	86 888
■ Subventions	48 081
■ Affectation en réserve (compte 1068)	55 716
■ Opérations patrimoniales	888 781
■ Emprunt	30 000



Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	993 172 €
Recettes	1 109 466 €
Déficit d'investissement	11 6294 €

Balance générale 2010

Total des dépenses	1 079 186 €
Total des recettes	1 314 604 €
Excédent global des comptes au 31.12.2010	235 418 €

L'intégralité des délibérations est consultable sur notre site internet, rubrique « les élus »

SÉANCE DU 7 JANVIER 2011

1. Rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix de l'eau potable.
2. Location de la chasse 2006-2015 : désignation de 2 délégués au sein de la commission consultative communale de la chasse: Jean-Louis JOST et Patrick KIENZ.
3. Admission en non valeur des titres de recettes.
4. Demande de fermeture définitive de la décharge du Rohrbach.
5. Projet d'acquisition de matériel en commun avec les communes voisines: le conseil approuve l'initiative mais pour l'instant la commune n'a pas de besoin dans ce domaine.

SÉANCE DU 4 MARS 2011

1. Rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement.
2. Transfert du bail de la chasse au profit de l'association de chasse du Koppenberg.
3. Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue du Village et de la rue des Houblonnières pour un montant définitif de rémunération de 1869340€HT soit 22 357 31 € TTC.
4. Travaux d'aménagement de la rue du Village, rue des Houblonnières et tronçon sur RD658: approbation de l'avant projet pour un montant de 322 300€ HT
5. Conventions de financement, d'entretien et de maîtrise d'ouvrage unique avec le Département du Bas-Rhin pour la réalisation des travaux de voirie situés sur la route départementale 658



Rue du Renard avant les travaux...

Rue du Renard après les travaux...



Rue des Houblonnières avant les travaux...

Rue des Houblonnières après les travaux...

SÉANCE DU 26 avril 2011

1. Approbation du compte administratif 2010

Section de fonctionnement:

Dépenses:	86014,52€
Recettes:	205 139,49€
Excédent de fonctionnement:	119 124,97€

Section d'investissement:

Dépenses:	993 172,53€
Recettes:	1 109 465,83€
Excédent d'investissement:	116 293,30€
Excédent global de clôture:	235 418,27€

2. Approbation du compte de gestion 2010

3. Approbation du budget primitif 2011

Section de fonctionnement:

Dépenses:	263 970€
Recettes:	263 970€

Section d'investissement:

Dépenses:	692 100€
Recettes:	692 100€

4. Vote des taux d'imposition 2011

Désignation des taxes	Taux votés
Taxe d'habitation	14,07 %
Foncier bâti	13,64 %
Foncier non bâti	45,84 %
Taxe professionnelle	15,67 %

5. Fixation des subventions aux associations
- 80€: l'Amicale des Pompiers, Chorale et Vita Gym,
- 400€: CCAS de Hohatzenheim.
6. Avis du conseil sur l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter le site de Hochfelden par la SITA: émet un avis défavorable à la prolongation de l'exploitation du site du Rohrbach selon la demande faite actuellement par SITA et demande sa fermeture telle qu'elle était prévue initialement, soit le 31 décembre 2014.
7. Avis favorable du conseil sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Wingersheim.

SÉANCE DU 10 JUIN 2011

1. Attribution des travaux d'aménagement de la rue du Village, rue des Houblonnières et tronçon sur RD658 à l'entreprise COLAS de Ostwald pour 247 888,50€HT soit 296474,64 € TTC.



Travaux rue des Houblonnières



Travaux rue du Village

SÉANCE DU 21 JUIN 2011

1. Mise en place d'une ligne de trésorerie :
Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE et d'ouvrir auprès de cet établissement une **LIGNE DE TRESORERIE** d'un montant de **250000€** sur une durée de **12 mois**, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
- Montant: 250000€
 - Durée: 1 an renouvelable
 - Taux d'intérêt révisable indexé Euribor 3 mois + marge de 0,55 %
 - Paiement des intérêts à la fin de chaque trimestre civil

- Mise à disposition des fonds au fur et à mesure des besoins ponctuels en trésorerie de la Commune, par crédit d'office sur le compte du Trésor Public
2. Mise en place d'un prêt à long terme :

- le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE** et de contracter auprès de cet établissement un prêt à taux fixe (échéance en capital constant) d'un montant de 70 000€ sur 15 ans, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
- Montant : 70 000€
 - Durée: 15 ans
 - Taux d'intérêt: 4,13 %
 - Périodicité: trimestrielle
 - Frais de dossier: 70€

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2011

1. Vote de crédits supplémentaires au compte 205.
2. Transfert de la compétence relative à la création de zones de développement éolien (ZDE) à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
3. Convention avec France Télécom relative à l'effacement des réseaux dans les rues du Village et du Renard pour un montant de 6003.86€HT soit 7 180.617€ TTC.
4. Approbation du rapport sur l'eau et sur l'assainissement.
5. Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.
6. Recensement de la population 2012: création d'un poste d'agent recenseur.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

1. Contrat d'assurance des risques statutaires: souscription d'un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2012-2015 auprès de l'assureur AXA et du courtier Yvelin.
2. Taxe d'aménagement: la réforme de la fiscalité de l'urbanisme résultant de la loi du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, a remplacé la taxe locale d'équipement par la taxe d'aménagement : le conseil a fixé son taux à 4 %. Cette taxe est assise sur la surface de plancher des constructions, reconstructions ou agrandissements des bâtiments de toute nature, ainsi que sur certains aménagements particuliers.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

1. Création d'un poste d'adjoint administratif 2^e classe non titulaire.
2. Avis favorable du conseil sur le retrait de la communauté de communes de Gamsbsheim-Kilstett du syndicat mixte pour le SCOTERS pour adhérer au Scot de la Bande rhénane nord.



Fanny THOMANN

L'année 2011 a été marquée par plusieurs événements...

Tout d'abord, les élèves de CP au CM2 se sont rendus à Strasbourg du 10 au 14 janvier pour participer à une semaine découverte du cirque. Pendant cette semaine, les élèves ont découvert les arts du cirque : **fil d'équilibre, trapèze, diabolo, foulards, massues...**

Cette semaine s'est terminée par la présentation d'un petit spectacle sous le chapiteau. Un grand moment d'émotion pour les enfants et les parents.

L'année 2011 a aussi été marquée par la correspondance scolaire avec des enfants allemands pour l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2. Des lettres, des photos, des documents audio ont été échangés. Puis, au grand plaisir des élèves, nous nous sommes rendus à Rheinstetten où nous avons été très chaleureusement accueillis par les élèves et les enseignantes.

L'aboutissement du projet d'école ainsi qu'une fête des écoles ont clôturé l'année scolaire 2010-2011. L'investissement des parents ainsi qu'une météo clémente ont contribué à la réussite de cette belle fête.

Pour l'année scolaire à venir, le projet d'école portera essentiellement sur la découverte des villages. Un rallye sera sûrement créé par les enfants afin de faire découvrir aux correspondants leur environnement.



Mais cette année scolaire a déjà été ponctuée par la participation des élèves à la **Semaine du Goût**. Lors de cette semaine, les élèves ont cuisiné un repas composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert qu'ils ont dégusté ensemble. Cette action a été réalisable grâce à l'aide de parents mais aussi grâce à la mairie puisque les

élèves ont pu utiliser la cuisine de la salle des fêtes. Félicitations aussi aux élèves qui se sont réellement investis. Quel régal !!

Voici les effectifs :

22 élèves dans la classe,
7 en CE2, 8 en CM1, 7 en CM2,
avec Mme JACOB.

24 élèves en cycle 1 (maternelle)
avec Mme WIEST
(à Mittelhausen).

15 élèves en CP-CE1
avec Mme MULLER
(à Mittelhausen).

École élémentaire,
1 rue de l'Église
67170 Hohatzenheim
Téléphone : 03 88 51 46 97
Email : ce.0671101h@ac-strasbourg.fr



Fête des Écoles

Le vendredi 10 juin a eu lieu la Fête des Écoles. Tous les élèves se sont réunis pour présenter à leurs parents et famille un très joli spectacle pour la plus grande joie de tous. La fête s'est poursuivie dans la bonne humeur par une petite restauration dans la cour de l'école.



À l'ombre d'un clocheton

Le 19 novembre 2011, au Collège-Lycée Saint-Antoine à Phalsbourg (Moselle), le Fr. Hugues STEINMETZ, professeur de Lettres et de Philosophie, pendant 35 ans, fut invité à présider la distribution solennelle des diplômés du baccalauréat, aux nombreux élèves, accompagnés de leurs parents. A cette occasion, il a prononcé une allocution dont le thème pourrait aussi intéresser les jeunes et les aînés de nos communes.

» Le Collège-Lycée Saint-Antoine

Que l'on sorte de Phalsbourg, que l'on vienne de Saverne ou de Sarreguemines, la silhouette imposante du Collège-Lycée Saint-Antoine se dresse à l'horizon et s'intègre dans un paysage de verdure, en côtoyant une zone industrielle active. Sa forme horizontale s'étire largement et semble s'élever vers l'azur, grâce à son clocheton, surmonté d'une petite croix, scintillant au soleil. Clocheton incandescent !

Les pilotes des hélicoptères de la base militaire de Phalsbourg se plaisent à nous dire que, dans leurs rotations quotidiennes, le clocheton leur sert de repère, durant le vol aux nombreuses arabesques aériennes. Utilité bien insolite d'un établissement scolaire, permettant aux aviateurs de dessiner, en plein ciel, les méandres gracieux de leurs tactiques militaires.

» Finalité éducative

Le clocheton nous oriente, encore, vers un autre ciel, moins visible, plus intérieur, toujours fuyant, qui invite enseignants et éducateurs à trouver des stratégies originales aux évolutions exclusivement pédagogiques. Ce ciel, sur la terre, c'est l'âme, le cœur, la sensibilité, l'intelligence de l'enfant, ce petit d'homme qui, un jour, devra assumer des responsabilités d'Homme. L'enseignement implique donc des exigences d'ordre éducatif. « *Ex-ducer* » : terme latin qui signifie « tirer de... conduire hors de... », bref : faire jaillir les virtualités humaines qui sommeillent en l'enfant.

L'éducateur a pour fonction, – je dirais mieux : pour mission – de solliciter l'enfant à sortir de son univers merveilleux, aux rêves féériques, sans jamais les oublier ni les mépriser, afin de s'ouvrir à d'autres beautés plus



exigeantes et souvent bien austères. L'étude quotidienne, le travail soutenu, la progression méthodique du savoir, la richesse du dialogue et la permanente créativité permettront à l'élève – le petit homme qu'il faut « élever » au niveau de l'Homme – de passer du principe de plaisir au principe de réalité, en vue de parvenir, plus tard, à assumer son « service d'humanité ».

La tâche de l'éducateur-enseignant implique ainsi un élan d'amour pour l'élève, élan jamais achevé. Les maîtres doivent, pour leur part, reprendre sans cesse cette tâche et la poursuivre toujours. Jean Rostand, ce biologiste génial, ayant aussi bien parlé de l'Homme, soulignait naguère cette redoutable responsabilité, en disant : « *Eduquer, c'est former les esprits sans les conforter, les enrichir sans les endoctriner, les armer pour la quête de vérité sans les enrôler, leur donner le meilleur de soi-même sans attendre ce salaire dérisoire qui est la ressemblance* ».

» L'importance de l'École

L'École devient alors un lieu de rencontre, d'accueil, de travail, d'enrichissement et d'affrontement. Professeurs et élèves se découvrent semblables et différents, à la fois, unis dans la même recherche du savoir, mais divers par leur présence au sein de l'établissement, où les uns communiquent aux autres une « sagesse ». Ensemble, ils s'enrichissent mutuellement, sans jamais s'appauvrir eux-mêmes, à l'image de la chandelle offrant à sa voisine la flamme rayonnante de splendeur. Dialogue, travail, méthode active permettent à tous d'accueillir la « Sagesse », cette raison joyeuse de vivre en société, au rythme de la conscience toujours en éveil, – comme les abeilles font leur miel au fond de ruches bourdonnantes.

Mais l'École, à l'ombre du Clocheton surmonté de la Croix, invite aussi tous les responsables – maîtres, éducateurs, parents – à rencontrer l'enfant, l'élève, l'étudiant fût-il de haut niveau, dans une relation ouverte et bienveillante, et traversée aussi de la lumière de la Foi, cet accueil de la Parole de Dieu, proclamée par Jésus-Christ, ce Dieu qui se passionne pour l'Homme, en un Homme mystérieux et fascinant qui se passionne pour Dieu, son Père, et invite l'Humanité à le suivre.

L'éducation, au sens fort du terme, s'achève donc par l'éducation chrétienne. Elle permet à tous, – les aînés et les jeunes, maîtres, parents, élèves, – de devenir au cœur du monde, le reflet de la Pensée divine pour être progressivement le rayonnement de l'Amour divin.

» L'humanisme chrétien

En ce début du troisième millénaire, à l'heure où, en Occident surtout, triomphe l'hédonisme outrancier que la publicité propose dans la tyrannie de ses promesses, où la société risque de n'être que volonté de productivité dans un souci de consommation effrénée, l'éducation chrétienne doit préparer les jeunes à résister aux slogans alléchants des sirènes à bas prix. Quand on voit germer les fleurs empoisonnées du « plaisir à la carte », et que s'émanipe l'individualisme, lançant à celui qui souffre : « C'est ton problème », les exigences évangéliques sont-elles encore entendues ?

Et cependant, aujourd'hui, que d'êtres humains sentent plus que jamais sourdre en eux l'appétit du « sens de l'existence », le désir du « spirituel », que Jésus offre aux hommes en disant : « *Les temps sont accomplis, le Règne de l'Amour s'est approché* ». Et Éloi Leclerc de préciser : « *Le Règne de Dieu n'est autre chose que cette nouvelle et merveilleuse présence de Dieu qui s'offre à l'homme et lui ouvre les portes d'un avenir inespéré de Lumière et de Paix* ».

» L'École catholique face aux défis de notre siècle

À la lumière de l'Évangile, l'Enseignement Catholique entend répondre aux trois défis de notre temps :

1. Fournir aux élèves les fondements solides d'une culture humaniste, enracinée dans la tradition judéo-chrétienne.

2. Ouvrir le cœur des jeunes et des aînés aux valeurs d'intériorité, en leur donnant le goût de l'étude et du travail bien fait, le souci d'une réflexion critique, ouverte au dialogue, en quête de vérité.

3. Permettre à tous de se préparer aux responsabilités de demain, afin de construire ensemble, dans un climat de liberté et de respect réciproque, un monde toujours plus juste et fraternel, un milieu de vie ouvert au bonheur authentique, à la lumière de la Parole de Dieu.

Bonne route

La tâche des enseignants et des éducateurs est exaltante, quoique difficile. Mais, disait Montaigne en une sentence lapidaire, riche d'espérance : « *La difficulté donne du prix aux choses* ».

fr. Hugues STEINMETZ

Recteur du Sanctuaire de Hohatzenheim

Cross scolaire 2011

C'est par un beau soleil, que ce 15 avril 2011 a eu lieu le cross scolaire. Cette année encore il a été l'occasion pour plusieurs écoliers de Hohatzenheim de se démarquer en remportant médailles d'or, d'argent et de bronze. Bravo à eux et merci aux parents et habitants de la commune mobilisés pour l'organisation de cette manifestation.



Le départ...



Remise des médailles

L'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM

Croire, Vouloir, Pouvoir et Faire

L'O.M.S.C.L.H. fête en 2012 ses dix ans d'existence. C'est encore une jeune association terminant son apprentissage, en ne demandant qu'à progresser mais qui n'a pas à rougir de ses réalisations passées, bien au contraire. Fixant nos projets à hauteur de notre village, avec les forces vives qui le composent (sans qui rien ne pourrait se faire) nous nous devons d'être ambitieux, tout en restant réalistes et vigilants.

Responsabilité et Engagement

Notre but étant de promouvoir les animations, en favorisant le développement et les organisations, aussi diverses que les sports, la culture et les loisirs. Faire plaisir, se faire plaisir, afin que chacun puisse trouver l'envie de s'impliquer dans l'une ou l'autre des manifestations que nous proposons.



Soirée découverte

Objectifs pour 2012:

- **21 janvier:** Soirée cartes, jeux de société et vin chaud
- **3 février:** Soirée découverte avec le Dr. OLLAND
- **Mars 2012:** Assemblée générale de l'O.M.S.C.L.
- **Mars 2012:** Soirée familiale costumée
- **31 mars:** Nettoyage de printemps
- **Mai 2012:** Cross scolaire
- **13 juillet:** « D'r 14 juillet Wecke » Fête Nationale
- **26 août:** « Marchons Tous à Hohatzenheim » avec de nouveaux parcours

Quelques chiffres et informations:

L'O.M.S.C.L. a reversé 318,15€ à la commune pour participation aux frais et charges (eau, électricité et chauffage).

Notre salle des fêtes a été louée 30 fois pour l'exercice 2011.

L'ensemble des membres et du Comité Directeur tiennent à remercier vivement Madame Liliane CRIQUI pour l'excellente tenue de notre belle salle des fêtes tout au long de l'année.

Changement et Innovation

Que ce soit dans les hommes et les idées, il est bon de se remettre en question, en acceptant du « sang neuf » qui apportera l'oxygénation nécessaire à l'Association.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

Le Comité directeur et les membres de l'O.M.S.C.L. vous souhaitent à tous leurs Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Pour le Comité Régis THIBault

Marche Nordique



Le départ...

Cette année le beau temps était au rendez-vous de notre journée de la santé et du bien-être. Les marcheurs en nombre étaient de la partie. Il y avait les compétiteurs prêts de bon matin à affronter le coup de pistolet du maire donnant le départ de la marche chronométrée. Il y avait également les nombreux marcheurs venus en couple ou en famille pour sillonner les différents parcours jalonnant les houblonnières de notre village et de ceux avoisinants.

Les membres de l'OMSCL ont permis de faire de cette fête une réussite tant par leur accueil que par leur cuisine car le « bœuf à la broche » servi par leurs soins a fait des heureux... **Rendez vous est pris pour 2012 !**



Le Club « VITA-GYM »

L'association Vita gym a repris les cours cette saison pour la 15^e année consécutive.

Ouverts à tous, les cours permettent d'entretenir la forme, d'affiner la silhouette, d'améliorer la souplesse, tout en pratiquant une activité physique dans la bonne humeur.

Les monitrices, diplômées fédérales d'État, s'adaptent au niveau de chacun offrant des cours très diversifiées afin d'augmenter le bien-être et l'épanouissement personnel des adhérents.

Cours pour enfants :

Le mardi de 17h15 à 18h15 :
danse moderne (7 - 10 ans)

Le mardi de 18h15 à 19h15 :
danse moderne (11 - 15 ans)



Cours pour tous

(à partir de 14 ans) :

Le lundi de 19h à 20h : step

Le lundi de 20h à 21 h : fitness

Le jeudi de 18h45 à 19h45 :
renforcement musculaire

Renseignements :

Isabelle LANG : 03 69 26 05 87 - 06 17 68 91 88

email : vitagym.hohatzenheim@gmail.com

Le club « VITA-GYM » vous souhaite une très bonne année 2012 !

Le Club « QI GONG »

6 ans que cet art énergétique se pratique, tout en douceur le **Qi gong** assouplit nos articulations, fortifie nos muscles, notre respiration se fait plus profonde et un état de sérénité s'installe en nous. Le Qi Gong se pratique suivant ses capacités et dans le respect de chacun.

À Hohatzenheim les cours ont lieu de 20h à 21h30 le mardi (avancés) et le jeudi (débutants) hors congés scolaires.

Pour tout renseignement contacter :

Geneviève MICHEL : 06 72 19 42 75

ou 03 88 69 36 39

email : genmichel@gmail.com



Nettoyage de printemps ou Osterputz !

Comme nous l'avons déjà constaté les années précédentes, le nettoyage de printemps est de plus en plus vite fait ! Cette année nous avons innové en proposant en plus, le nettoyage des bassins de rétention et pensons réitérer cette façon de fonctionner dans les années à venir...



13 juillet

En raison des mauvaises conditions météo, les festivités du 13 juillet, organisées par la municipalité ont eu lieu dans la salle polyvalente.

Le public a répondu présent à l'invitation de la mairie, et le mauvais temps n'est pas venu entacher la traditionnelle bonne humeur et convivialité de la soirée.

Un concours de pâtisserie est venu animer la soirée et trois habitants « **masterchefs** » ont été plébiscités pour leur gâteau. Nous les remercions encore pour leur participation et leur talent de pâtissier ainsi que les habitants qui se sont prêtés au jeu.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés et ont, comme chaque année, reçu leur brioche tant attendue et... aussitôt mangée !!. Merci et félicitations à tous les bénévoles !

Réalisation d'un court métrage sur le Pays de la Zorn

Ce message s'adresse aux 10/25 ans.

La communauté de communes et son Service Animation Jeunes veulent tourner une fiction sur le territoire.

Le scénario sera écrit grâce à vos témoignages !

Nous avons besoin de savoir qu'elles sont vos ressentis de vivre ou d'avoir vécu/grandi sur ce territoire rurale (Les manques, les points positifs, les négatifs,...).

Vous pouvez pour cela vous connecter sur le site internet de la communauté de communes ; en première page vous trouverez un formulaire.

<http://www.payszorn.com/le-pays-de-la-zorn-et-vous.67902.fr.html>

Aux parents, merci de faire passer ce message à vos jeunes.

Échos des Sapeurs-pompiers

Faisons le bilan des sorties des sapeurs-pompiers de la Section de Wingersheim en 2011 : 79 sorties sur diverses interventions dans les 4 communes dont 6 à Hohatzenheim pour des nids de guêpes. Cette année, plusieurs pompiers méritants ont été mis à l'honneur :



■ Richard DISS a fait valoir ses droits à la retraite et lors de la cérémonie du 14 juillet à Wingersheim, a été promu capitaine honoraire. Lors de la fête de la Sainte Barbe, il a également été décoré de la médaille d'or pour 30 années de service.

■ Au cours de la même soirée, Rémi LANG a été décoré de la médaille de vermeil, récompensant 25 années de bons et loyaux services.

Trois demandes d'engagement ont été signées en 2011 et nous félicitons Monsieur WALCK de Hohatzenheim qui a rejoint la section des sapeurs-pompiers de Wingersheim. Bon courage à lui et avis aux amateurs.

Nous vous rappelons que lorsque vous avez un problème d'ordre matériel ou vital, vous devez composer immédiatement le 18. Vous serez mis en relation avec un pompier professionnel à qui il conviendra d'expliquer précisément votre situation et qui contactera directement les pompiers du corps d'intervention local.

Les sapeurs-pompiers remercient cordialement les habitants de la commune pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de la distribution des calendriers 2012.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de HOHATZENHEIM vous souhaite à tous

leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2012

Capitaine **Richard DISS**



Fête des aînés

La fin des fêtes de Noël est l'occasion pour la municipalité, comme chaque année, de réunir tous les aînés (personnes ayant 65 printemps et plus) de notre village pour leur concocter une fête toujours très appréciée. C'est ainsi que dimanche 16 janvier près de 40 personnes étaient les invitées de la municipalité, à la salle des fêtes, pour une journée qui leur était entièrement dédiée.

Après la messe, les élus au grand complet ont accueilli nos chères « têtes grises » dans une salle décorée toujours avec beaucoup de goût par Liliane CRIQUI. C'est dans une ambiance « bon enfant » que les élus et leurs conjoints ont servi un repas très apprécié, concocté par la boucherie Specht de Wingersheim.

Lors de l'apéritif, M. Le Maire a présenté rapidement les nombreux chantiers de la commune réalisés en 2010, ainsi que les travaux prévus pour 2011.

Mme Marie-Paule LEHMANN, Conseillère Générale, qui s'était jointe aux habitants pour cette journée, a également fait part des projets du Conseil Général pour les Séniors tant au niveau de la sécurité que de la santé.



Comme il y a deux ans, la Chorale Sainte Cécile est venue animer l'après-midi en offrant deux parties de leur répertoire, nous les en remercions encore vivement.





Nos vives félicitations
aux heureux parents de:
Raphaël JUNG,
le 28 décembre 2010

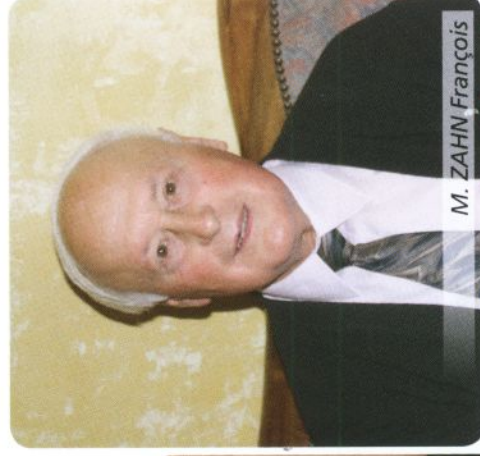


Anniversaires et jubilés



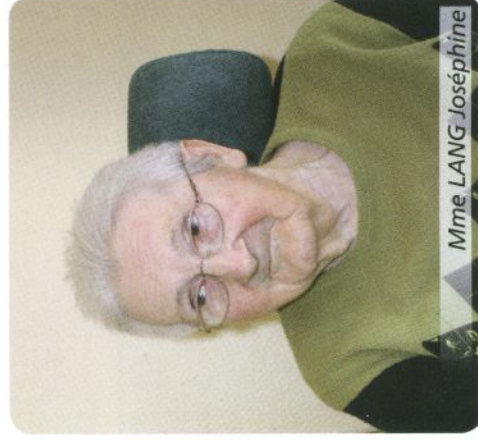
80 ans (1931 - 2011)

Mme MULLER née ELLES Lucie
M. ZAHN François



85 ans (1926 - 2011)

Mme AMBS Marie-Louis
Mme LANG née HANNS Joséphine
M. MULLER Marcel



DOYENS D'ÂGE

Mme MEYER née BIRG Marie-Louise (06.06.1917)
M. SCHNEIDER Antoine (18.02.1924)



Calendrier des manifestations en 2012

15 Janvier	Commune Fêtes des Aînés
21 Janvier	Soirée cartes, jeux de société et vin chaud
3 Février	Soirée découverte avec le Dr Olland
Mars	OMSCL Assemblée générale
Mars	Soirée familiale costumée
31 Mars	Nettoyage de printemps
Mai	Ecole Cross scolaire
13 Juillet	Commune «D'r 14 juillet Wecke» Fête Nationale
15 Août	Œuvre de Bienfaisance Fête du Pèlerinage
26 Août	OMSCL «Marchons tous à Hohatzenheim» avec de nouveaux parcours

Dates de collectes du sang 2012

- ▶ **Mittelhausen :**
20 mars
25 septembre
- ▶ **Wingersheim :**
24 janvier,
22 mai
17 juillet,
27 novembre

**Venez nombreux,
les malades
comptent
sur vous.**

■ À recommander

Artisan entrepreneur
OLTZ Jean-Georges,
6 rue Laugel à Hohatzenheim.
Tél. 06 89 40 91 11

Rénovation tous genres,
travaux de maçonnerie,
carrelage.
Entretien de jardin,
élagage...

■ Recensement de la population



Hohatzenheim fait partie des 199 communes alsaciennes concernées par le recensement de la population en 2012. La collecte des informations se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Vous allez recevoir la visite de Mme WEISS de Wingersheim qui a été nommée agent recenseur. Elle sera munie d'une carte officielle et est tenue au secret professionnel.

Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

■ Instauration d'une zone 30 km/h aux abords de la marie-école-salle

Par arrêté du maire n° 13/2011 du 31/10/2011, la voie intitulée rue de l'église (RD 658), comprise entre le n° 10 (croisement avec la rue des Houblonnières) et le garage de la maison Koessler sera classée « Zone 30 » à partir du 1^{er} novembre 2011.

Tout véhicule devra respecter la limitation de vitesse de 30 km/h. Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire et les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ZONE



■ Changement à compter de 2012 des jours de collecte des poubelles

À compter du **1^{er} janvier 2012**, le ramassage des poubelles aura lieu :

- les mardis en semaine impaire pour la poubelle « collecte sélective - bacs jaunes » papiers - cartons ...
- et les mercredis pour la collecte des ordures ménagères « bacs gris ».



■ Traitement des ordures et des objets encombrants (ouverture des déchetteries)

- **MUTZENHOUSE**
lundi et mercredi de 8h à 12h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **BOSENDORF**
mardi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

■ Amiante

Si vous constatez que quelqu'un casse, perce ou meule des plaques d'amiante demandez-lui de cesser immédiatement, sans vous exposer.

Il se présente souvent sous forme de plaques ondulées (toitures) ou plates (façades, imitation d'ardoise), parfois ce sont des tuyaux ronds ou carrés ou des bacs à fleur. Selon leur état de conservation, ces produits sont relativement inertes mais la moindre agression mécanique peut générer des poussières inoffensives qui sont autant de risques cancérogènes pour vous, votre famille ou vos voisins.

Vous ne devez jamais les casser, les gratter, les percer ou les meuler, même avec un masque, ni les mettre à la poubelle (ils présenteraient un risque tout au long de leur transport, stockage puis incinération) ou dans la nature ou votre jardin.

Si vous devez démonter une toiture ou une façade, **FAITES APPEL A UN PROFESSIONNEL**. Le SMITOM peut recevoir vos plaques entières directement au **CSDND de Weitbruch** (pour de petites quantités comme 2 à 3 plaques, vous pouvez également aller dans la plupart des déchetteries en vérifiant au préalable leurs conditions d'acceptation).

Tél CSDND de Weitbruch 03 88 72 14 76

Tél SMITOM 03 88 72 04 47

■ Urbanisme

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) sont téléchargeables sur le site internet :

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>

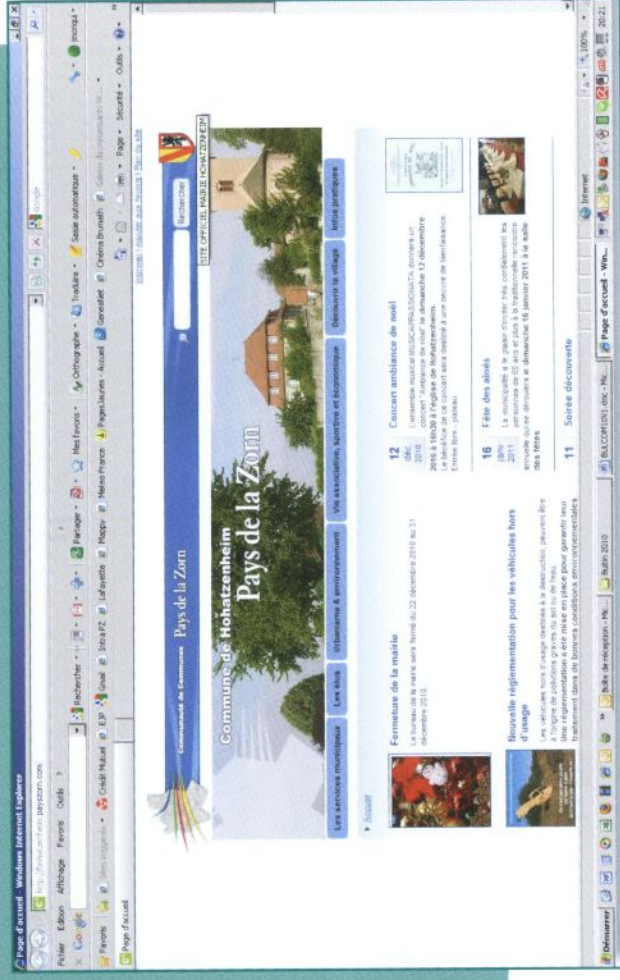
Nous vous rappelons que **toute modification d'aspect extérieur nécessite une autorisation de la mairie** (fenêtre de toit, etc.). Veuillez donc contacter la mairie avant d'effectuer tout travaux.

■ Site INTERNET de la Commune

<http://hohatzenheim.payszorn.com>

Le site a été rénové en 2010 afin d'être encore plus conviviale.

Vous trouvez sur notre site, diverses informations locales telles que les manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pouvez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique « mairie ».



■ 16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est **obligatoire** et vous donne des droits. **Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire**, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée, appelée « JAPD », est **obligatoire pour les garçons et les filles** et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le :

Bureau du Service National de Strasbourg : **Tél. 03 90 23 37 52**

e.mail : **bsn-str@dnsnga.defense.gouv.fr**

Site internet : **www.defense.gouv.fr**

■ Circulez facilement sur le Réseau 67 avec l'application mobile !



Dans le cadre d'une démarche innovante et de progrès, le Conseil Général du Bas-Rhin, responsable de l'organisation des services réguliers de transport en commun interurbain de voyageurs, a lancé une application mobile pour son réseau de transport Réseau 67.

Disponible par téléchargement de l'application mobile « **cg67** », l'application du Réseau 67 permet de visualiser l'ensemble des points d'arrêt des lignes scolaires et régulières les plus proches de chez vous par le principe de la géolocalisation.

Elle permet de procéder à une recherche par ville, vous donnant accès aux points d'arrêt et aux fiches horaires correspondantes.

L'ensemble des informations réseau telles que les perturbations de lignes et les retards sont également accessibles depuis cette application.

Sur le site Internet du Conseil Général du Bas-Rhin (www.bas-rhin.fr), la rubrique « Les cartes du Bas-Rhin » vous permet de visionner sur une carte interactive les points d'arrêts des lignes scolaires ou régulières dans chaque ville du département.

L'application mobile « **cg67** » est disponible sur Smartphone, iPhone et Android en téléchargement gratuit sur « [l'apple store](#) » et « [l'android market](#) ».

Le 27^e bulletin d'information des administrés se présente à tous les habitants et espère trouver un bon accueil.



